



Prise en charge de la douleur autrement : Comment soulager la douleur physique et psychologique à l'aide des huiles essentielles

Le mercredi 11 décembre 2024

L'emploi des huiles essentielles en coanalgie avec les traitements antalgiques conventionnels s'avère très profitable dans la prise en charge des douleurs inflammatoires aiguës ou chroniques telles que celles rencontrées dans les services de gériatrie, d'oncologie ou encore en soins palliatifs.

Cette formation permettra aux professionnels de la santé, qui prennent en soins des patients douloureux, de les aider autrement.

Objectif de la journée

Améliorer le confort physique et psychologique des patients douloureux.

Contenu

- Les Huiles Essentielles (HE) : indications et contre-indications, les effets indésirables, le risque toxicologique et les restrictions d'usage ;
- les huiles végétales, les différentes voies d'administration ;
- aromathérapie et prise en charge de la douleur : indications des HE dans les douleurs aiguës,

inflammatoires, neuropathiques, musculaires, plaies chroniques, induites par les soins ;

- étude avec fiches techniques, des huiles essentielles antalgiques, anti-inflammatoires et antispasmodiques ;
- quand, comment et pourquoi les utiliser.

Méthodologie

- Théorisation générale ;
- partage d'expériences et mise en situation ;
- analyse de pratique et interactivité ;
- exploitation et feed-back.

Public cible :

Tout.e professionnel.le de la santé qui souhaite s'initier à cette technique afin d'assurer des soins de qualité

Formateur

D'Hulster Nancy : infirmière brevetée avec un parcours professionnel en soins palliatifs et en algologie. Spécialisée en aromathérapie scientifique et en massage bien-être.

Lieu et adresse de la formation :

Centre de dépaysement et de Plein Air de Saint-Vaast
Rue Omer Thiriar, 232 à 7100 La Louvière.

Secrétariat : secretariat-ceref-sante@helha.be

Inscriptions uniquement en ligne :

<https://cermed.helha.be/>

**Les pauses-café et une petite restauration sont comprises dans les frais d'inscription.*

Cette formation est reconnue par le SPF Santé Publique au titre de formation continue pour l'octroi du complément fonctionnel de santé.

Formation accréditée dans le cadre des journées de formation permanente pour directeurs de MR et MRS.

Date limite d'inscription : 25 novembre 2024

Prix : 100 EUR* – Min 14 / Max 20 participants

N° de compte du CeREF Santé : IBAN BE31 0689 3723
6255 - BIC GKCCBEBB

Communication : R 24 -2024 - Nom, Prénom